

Nautisme et SIVU : manigances, écran de fumée

Lors des derniers Conseils municipaux et métropolitains, François Cuillandre, maire de Brest, président de Brest Métropole, président de l'association Brest Evénements Nautiques, a, par le truchement de manipulations comptables, doublé la subvention octroyée à cette association. Celle-ci passe de 150 000 à 300 000 euros pour l'année 2016, alors que les subventions allouées aux structures de quartiers sont diminuées.

Au Relecq-Kerhuon, le nouveau directeur général du SIVU, présidé par Yohann Nédélec, est Renaud Sarrabezolles, premier adjoint de Nédélec Yohann. Déjà adjoint à l'enfance et aux affaires scolaires, conseiller communautaire, président des PFCA, Renaud Sarrabezolles multiplie mandats et fonctions, jusqu'à se placer dans une situation d'inéligibilité en cas d'élection dans sa commune, pour conflit d'intérêts. Yohann Nédélec affirme que ce recrutement s'est fait suite à une proposition du CDG29 ; il oublie de préciser que le président du CDG29, c'est toujours lui.

Alors que des zones d'ombres subsistent sur la gestion depuis 2009 du SIVU, lorsque Yohann Nédélec en était déjà le vice-président, l'attention se concentre sur la commune voisine. Comme cela a été évoqué dès le samedi 21 mars, ne s'agit-il pas là d'un vulgaire écran de fumée échafaudé par le PS du Relecq-Kerhuon pour dissimuler ses turpitudes ?

Il est plus qu'urgent de sortir du népotisme et des baronnies locales, en instaurant avec la population une VIème République. Les cumuls des mandats et des fonctions n'auraient plus cours ; les élus ne pourraient cacher leur mauvaise gestion par des artifices.